



ÉVOLUTION DIGITALE DES ACTIVITÉS SOCIALES



Avec 667 000 bénéficiaires, les Activités Sociales de l'énergie proposent partout en France métropolitaine et Outre-mer une offre riche et diversifiée dans les secteurs de la culture, du sport, des loisirs et des vacances, de la santé, des assurances, de la restauration méridienne.

Ingénieurs, cadres et technicien.ne.s représentent une majorité des salarié.e.s de la branche des Industries électrique et gazière en 2017.

Options a questionné Jean-François Coulin, nouveau président du Comité de coordination des CMCAS.

Options : Le scrutin des élections des CMCAS se déroulera en novembre prochain. Quels en sont les enjeux ?

Jean-François Coulin : Ces élections constituent une démocratie de proximité. Les agent.e.s qui se présentent devant les électriciens et gaziers issus des 157 entreprises de la branche des IEG portent un vrai projet politique. Chacun et chacune, nous avons un rôle important, puisque nous devons élire des hommes et des femmes qui siègeront pendant quatre ans dans un conseil d'administration de CMCAS. En 2014, le taux de participation s'élevait à 67,5%. Cela traduit l'attachement des bénéficiaires à leurs Activités Sociales. L'important pour cette élection est donc de choisir quel sera le projet politique parmi les différentes propositions présentées par les quatre organisations syndicales CGT, CFDT, CFE-CGC et FO.

Comment faire en sorte que les Activités Sociales répondent toujours mieux à l'ensemble des bénéficiaires salarié.e.s et retraité.e.s, et plus particulièrement aux ingénieurs, cadres et technicien.ne.s ?

J-F C : C'est d'abord le rôle de ce que j'appelle la démocratie représentative et participative. Nous mettons en place des Sections Locales de Vie (SLVie) qui ont des assemblées générales où l'on peut se rencontrer, discuter et avoir des idées. Toutes ces idées, souvent individuelles, se transforment alors en projet collectif. S'il est exact que le salariat a évolué avec une augmentation du nombre de cadres, d'ingénieurs et de technicien.ne.s dans la branche des IEG, c'est bien l'ensemble de la population qui a aussi évolué dans ses modes de vie, son rapport au travail, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication et donc dans leur manière de vivre les Activités Sociales.

Concernant les vacances, par exemple, l'offre que nous proposons chaque année est plus souple, flexible, diversifiée, élargie et adaptée en fonction des tranches d'âges et des attentes. En 2016, 360 000 personnes sont parties avec les Activités Sociales.

Bien sûr, il nous reste toujours des progrès à faire, mais, autre exemple, l'espace culture et loisirs sur ccas.fr permet de réserver et payer en direct des week-ends dans

les principales capitales européennes ou en centres de thalasso et spa.

Que répondre aux ICT qui considèrent que les Activités Sociales ne sont pas pour eux, qu'elles sont dépassées pour ne pas dire poussiéreuses ?

J-F C : Je tiens à dire que les Activités Sociales ne sont pas « has been », bien au contraire. Nos valeurs – solidarité, dignité et justice – traversent le temps. Opposées aux dix millions de voix pour la candidate de l'extrême droite et la victoire du candidat du libéralisme au soir du 2^{ème} tour de l'élection présidentielle, ces valeurs prennent tout leur sens et constituent un véritable bouclier social.

Maintenir la proximité qui est et restera la priorité des CMCAS

Depuis 70 ans, nous sommes créateurs, novateurs et innovateurs. Lorsque dans les années 1970, nous permettions aux enfants en situation de handicap de partir en colo, cela s'est fait contre l'avis des pouvoirs publics. Lorsque nous mettons en place des aides sanitaires et sociales pour les familles, le dispositif du Cesu avec les employeurs pour la garde des enfants, le soutien scolaire, les contrats invalidité décès IDCP... nous inventons sans cesse de nouvelles offres.

Aujourd'hui, l'enjeu est l'évolution digitale* des Activités Sociales ! Nous voulons faire en sorte qu'elles soient en phase avec les pratiques des électriciens et des gaziers. Nombreux sont celles et ceux qui connaissent déjà les possibilités offertes dans l'espace culture et loisirs sur le site ccas.fr de commander et payer leurs vacances et celles de leurs enfants, de recharger leur carte de restauration méridienne, d'acheter des places de ciné ou de spectacles.

Au final, 80 % des bénéficiaires utilisent au moins une offre des Activités Sociales. Ce n'est pas suffisant et nous allons encore améliorer notre site pour qu'il soit beaucoup plus ergonomique et intuitif. Ça c'est pour aujourd'hui ! Demain, nous lancerons la médiathèque en ligne des Activités Sociales. Notre politique incitative dans le domaine de la lecture et du cinéma n'est plus à démontrer. Nous voulons pour les 667 000 bénéficiaires une médiathèque en ligne qui porte ces politiques d'émancipation.

Est-ce que cette numérisation* des relations avec les bénéficiaires au travers de l'accès à l'offre des Activités Sociales ne va pas télescoper le mode de fonctionnement des CMCAS et des SLVie ?

J-F C : Considérons plutôt que c'est un plus. Le rôle des CMCAS et des SLVie, avec leurs correspondants, reste basé sur l'accueil des bénéficiaires en proximité. Ce sont des militants formés et informés qui répondent à leurs questions sur la santé, les vacances, les colos, l'IDCP, l'assurance... ils les orientent vers des professionnels ou

vers des élus en charge des différents dossiers.

La priorité n'est pas de déshabiller Paul pour habiller Pierre, mais bien de maintenir la proximité qui est et restera la priorité des CMCAS. Parfois, cet accueil est décentralisé sur des sites de travail ou des zones rurales. Même si l'évolution digitale est un plus, elle ne remplacera jamais la relation humaine qui existe sur le terrain !

De nombreux ICT vivent en province, travaillent sur Paris, et ont parfois des enfants qui font leurs études à l'autre bout de la France. Comment répondre à ces nouveaux modes de vie ?

J-F C : On l'a en partie pris en compte, il y a déjà quelque temps, au travers de la situation de nos collègues des Pays d'outre-mer (POM) qui vivent à 8 000 km de la métropole. Actuellement, nous modifions nos fichiers pour que la « porte d'entrée » aux Activités Sociales ne soit plus seulement que l'agent.e. Qu'il ou elle travaille en célibat géographique en région parisienne, que sa famille soit à Rennes et que l'un de ses enfants fasse ses études à Montpellier... nous serons en capacité d'identifier les lieux où sont localisées les différentes personnes de la famille et de leur proposer des Activités Sociales là où ils vivent.

Demain, nous lancerons la médiathèque en ligne des Activités Sociales

En quoi est-il important que ce soient les agent.e.s qui soient les porteurs de ces élections de CMCAS ?

J-F C : Rappelons que, l'an passé, 105 000 signatures de bénéficiaires ont été recueillies pour défendre leurs Activités Sociales de l'énergie, au moment même où avaient lieu des négociations sur la réécriture de l'article 25 de notre statut. Suite à cette forte mobilisation des électriciens et des gaziers actifs et retraités, c'est une continuité et un devoir que de voter. C'est important de rester mobilisés pour la défense et la pérennité des Activités Sociales et de voter pour les collègues qui seront candidat.e.s sur des listes CGT pour ces élections de CMCAS. ■

Digitalisation : phénomène lié aux nouveaux usages des consommateurs et aux nouveaux objets qui impactent directement les modèles d'entreprises et d'organisations actuels.

Numérisation : conversion des informations d'un support (texte, image, audio, vidéo...) en données numériques que des dispositifs informatiques pourront traiter.

Dématérialisation : remplacement des supports d'informations matériels (souvent en papier) par des fichiers informatiques.